

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR AVANT L'ENTRÉE AU SEIN DE LA RÉSIDENCE

Votre demande d'entrée au sein de la Résidence a reçu un avis favorable.

Afin de compléter votre dossier, nous vous invitons à nous retourner les documents ci-dessous.

À réception de ces documents le dossier sera considéré complet.

Nous prendrons contact avec vous, dès qu'une possibilité se présentera, pour une visite de pré-admission qui sera effectuée à la Résidence.

Copies

- Les 4 pages du dossier d'entrée (renseignements administratifs dûment complétés)
- Livret de famille **en intégralité avec pages concernant les enfants** (ou, à défaut, copie intégrale de l'acte de naissance)
- Carte nationale d'identité **page recto-verso** (ou la carte de séjour, le cas échéant)
- Attestation d'assuré(e) social(e)
- Justificatif de domicile de secours : dernière adresse où vous avez résidé plus de 3 mois (hors établissement et logement-foyer) → **Locataire : taxe d'habitation** (ou quittance de loyer)
→ **Propriétaire : taxe foncière** (ou attestation de vente si bien vendu)
- Avis d'imposition (**4 pages**) ou de non-imposition (**2 pages**) : **photocopies de toutes les pages en intégralité** (recto verso)
- Relevé d'identité bancaire ou postal

Si concerné(e) :

- Notification d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.) (ou récépissé de la demande)
ou Notification d'Allocation Compensatrice Tierce Personne (A.C.T.P.) (ou récépissé de la demande)
- Notification d'Aide sociale (ou récépissé de la demande en cours)